

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 05 2022 18H30

Absent excusé : MR IBANEY Patrick : pouvoir a été donné à Mr GILGENMANN Benoit

Tous les autres présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant si le dernier compte rendu est approuvé de l'ensemble du conseil : approuvé à l'unanimité.

Mr Jean-Claude RAYNAUD est choisi pour être le secrétaire de séance.

VOTES DES DELIBERATIONS : Monsieur le MAIRE souhaite un grand débat où chacun s'exprime sur les points prévus avant de passer au Vote afin que chaque idée soit présentée et permette une décision de tous.

La réunion porte essentiellement sur les points vus par la commission des travaux :

1/ Revenir sur le double sens sur le boulevard des Remparts jusqu'à l'aire de la croix :

Après un tour de table, une proposition est donnée par Michel ISNARD, de déplacer une portion de double sens de la descente de la rue du petit portail à la portion déjà en double sens. Elle convient pour la majorité des élus qui demande également une signalétique et une information à la population.

2/ Travaux pour modification du virage entre le boulevard des remparts et la montée du petit portail : détruire une petite portion du mur et raboter la voirie dans le virage

Après un tour de table, tous trouvent les travaux trop onéreux, les élus pratiquant journalièrement cet axe précisent que le problème vient de l'incivilité des personnes qui stationnent sur les trottoirs et emplacements libres non signalés comme places de stationnement. Une solution avant tout gros travaux serait de faire des marquages au sol d'interdiction de stationner (bandes jaunes). Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette nouvelle proposition.

3/ créer une place de stationnement supplémentaire dans la montée du petit portail :

Après différentes propositions il apparaît plus judicieux de laisser les places de stationnement telles quelles.

4/ Travaux dans le vieux village :

Trois tranches avaient été étudiées : en raison de l'abandon pour l'instant du rabotage du virage de la montée du petit portail, le conseil municipal décide à la place de faire les deux tranches les plus longues qui représentent 106 000€ HT. Et de demander l'avenant du contrat d'aide départementale pour ces travaux.

5/ Place de Verdun :

Il est proposé un double sens pour la sortie du centre-ville vers l'épicier en raison des véhicules mal garés. Il faudrait repousser le muret devant la sortie vers les habitations. Il convient de regarder la propriété du muret et aller sur place avant de décider. Décision reportée.

6/ Place de la Libération :

En face du bureau tabac, deux places sont occupées par les mêmes véhicules tout au long de la journée, il conviendrait de mettre un panneau pour un stationnement très limité soit Panneau stationnement 5 Minutes. Solution adoptée à l'unanimité.

7/ Double circulation entre l'esthéticienne et le parking de la place de l'aire de la croix :

Les avis étant très partagés concernant le confort des piétons, il conviendra de se rendre sur place avant toute décision.

7/ Rue sous les Barrys :

Cet accès est périlleux pour les véhicules dans le sens côté nord vers côté ouest du Bd des Remparts, rue étroite, avec forte pente, et virage en sortie presque impossible ; stationnement permanent. Il convient de mettre un panneau « sans issue ». Le conseil adopte à l'unanimité.

8/ Chicanes devant le caveau des vigneron :

Dans l'attente d'un déménagement du caveau des vigneron, Mr le Maire propose de mettre deux chicanes sur le RD7 avec un total de 6 places de stationnement, ce qui permettrait de recevoir plus de personnes et à la fois de ralentir la traversée du village. Le conseil municipal souhaite attendre avant de décider.

9/ Le platane devant l'épicerie :

Le platane sera enlevé ayant attrapé la maladie de l'ancien platane, le muret sera retiré et une autre espèce d'arbre sera plantée.

VOTE DES DELIBERATIONS :

N° 31052022A : Recrutement d'un poste d'adjoint administratif pour aide accueil archivage classement pour 3 mois et un poste d'adjoint technique pour un mois l'été. Vote à l'unanimité

N° 31052022B : Avenant au contrat CDST (aide départementale) pour 106 000€ HT de travaux sur le centre ancien du village. Vote à l'unanimité

N° 30052022C : Le fond de concours est demandé à l'intercommunalité pour les travaux de rénovation des tennis. Vote à l'unanimité.

Tour de table :

Florence MASSON REGNAULT signale que le clocher n'est plus éclairé sur l'extérieur, seul l'intérieur du campanile est visible. Il semblerait que la remise en route après les éclairages des festivités d'hiver n'a pas été faite correctement.

Nadia EL MAHSANI signale 2 voitures mal stationnées depuis très longtemps sans changer de places. Il convient d'en informer la gendarmerie

Jean-Claude FROGER signale que les vestiaires du stade restent souvent éclairés toute la nuit et la journée après les entraînements, il conviendra d'en informer le club de foot.

Nadia EL MAHSANI soulève la qualité de ce conseil municipal qui a permis beaucoup d'échanges constructifs, approuvé par l'ensemble du conseil.

La séance est levée à 20H35

